

**FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU LOIRET**

**Rue Paul Langevin
45100 ORLEANS LA SOURCE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30 / 06 / 2024

**FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU LOIRET
Rue Paul Langevin
45100 ORLEANS LA SOURCE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 30 / 06 / 2024

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il nous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

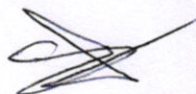
Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre fédération, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec Monsieur Machenin, Président de la Fédération Départementale du Loiret

Versement d'une indemnité mensuelle de 900 € pour frais de représentation.

Fait à Orléans, le 11/02/2025
Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
SAS CASTELCOM



Susie LUCAS
Associée